

Manon Schick, directrice de la Section suisse d'Amnesty International

Des pistes nouvelles pour une politique d'asile juste, crédible et équitable

Le débat sur l'asile fait rage en ce moment en Suisse, notamment suite à la campagne lancée par Amnesty International en octobre qui montre des politiciens sous les traits de requérant·e-s d'asile, suite également au lancement d'un référendum contre les durcissements votés par le Parlement en septembre dernier et avant la probable initiative pour des camps d'internement annoncée par l'UDC pour l'année prochaine.

Il y a déjà eu une dizaine de révisions de la Loi sur l'asile depuis son entrée en vigueur en 1981. Toutes ces révisions vont dans le sens d'un durcissement des conditions, comme la dernière en date, votée en septembre dernier par le Parlement suisse, ou la prochaine attendue pour la session de décembre, où sera notamment votée l'extension de l'aide d'urgence. Contre ces révisions, il y a eu quatre référendums et une tentative de récolte de signatures, sans compter le référendum qui est en cours de récolte de signatures en ce moment. Tous les référendums ont été refusés en votation populaire.

Il est impératif de sortir de ce cercle vicieux de durcissements de la Loi sur l'asile, contestés par des référendums. A chaque fois, le Parlement ajoute des mesures restrictives dans la loi, avec l'espoir de faire baisser le nombre de requérant·e-s d'asile dans notre pays. Dans les faits, ces mesures n'ont que peu d'effet dissuasif: le nombre de requérant·e-s d'asile qui arrivent en Suisse est nettement plus influencé par la situation internationale que par les durcissements de la loi. Par contre, les personnes qui devraient avoir droit à un statut de réfugié chez nous se retrouvent, elles, sous une pression de plus en plus grande. Bref: pas d'effet dissuasif mais un impact négatif sur les réfugié·e-s et leur intégration en Suisse.

Pour garantir aujourd'hui une politique d'asile juste et équitable, il est nécessaire de changer de paradigme. C'est pourquoi l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés a lancé un groupe de travail, composé de juristes et de spécialistes de l'asile de diverses œuvres d'entraide et d'Amnesty International, pour élaborer des pistes nouvelles et constructives et sortir du débat stérile qu'on observe actuellement dans les questions d'asile. Nous avons élaboré neuf propositions pour une politique d'asile juste, crédible et équitable, depuis la protection juridique qui doit être garantie aux requérants, jusqu'à des pistes sur la prise en charge et les programmes d'occupation pour éviter que des personnes désœuvrées ne commettent des délits.

Ces propositions ont été présentées début octobre à l'Office fédéral des migrations, lors d'un workshop. Il est essentiel que la collaboration avec la société civile se poursuive et soit institutionnalisée : nous appelons l'Office des migrations à mettre sur pied une table ronde à laquelle seront convoqués les partis politiques, la société civile, le HCR et les cantons pour discuter d'un nouveau modèle de procédure d'asile.

Le droit d'asile n'est pas un choix. La Suisse ne peut pas décider de l'octroyer ou non. C'est un droit garanti par la Convention internationale des réfugiés à toute personne qui correspond aux critères. C'est pourquoi il est essentiel que notre pays adopte une méthode d'application qui garantisse le respect de ce droit aux personnes réfugiées, tout en respectant la dignité des personnes qui n'obtiendront pas ce statut et qui devront quitter notre pays.